

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE LABASTIDETTE

Enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 2025041701 en date du 17 avril 2025,

Le Maire de la commune de LABASTIDETTE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet,

Madame Myriam DE BALORRE exerçant la profession d'exploitante agricole en retraite a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie de LABASTIDETTE du **19 mai 2025 au 20 juin 2025**, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de LABASTIDETTE :

- **le lundi 19 mai 2025 de 09 heures à 12 heures,**
- **le mercredi 4 juin 2025 de 14 heures à 17 heures,**
- **le vendredi 20 juin 2025 de 14 heures à 17 heures.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique et du dossier comprenant les informations environnementales aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie : **du Lundi au Vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 et le Jeudi, de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.**

- en format papier sur le lieu de l'enquête publique
- sur le site internet suivant : <https://www.labastidette.fr>

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra faire part de ses observations et propositions :

- en les consignant sur le registre d'enquête disponible sur le lieu de l'enquête
- en les envoyant par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@labastidette.fr
- en les adressant par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie
A l'attention de Madame Myriam DE BALORRE
1 place de la Résistance
31600 LABASTIDETTE

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public :

- à la mairie de LABASTIDETTE pendant un an à compter de la clôture de l'enquête
- sur le site internet de l'enquête publique : <https://www.labastidette.fr>

A l'issue de l'enquête publique, la révision du PLU sera approuvée par délibération du Conseil municipal.

Le Maire,
Olivier AUTHIE